

Prix du blé

La motion d'aujourd'hui a trait à la commercialisation des produits agricoles en général, mais plus précisément aussi à la commercialisation du blé. Mes observations seront brèves pour deux raisons. A mon avis, beaucoup de députés devraient prendre part à ce débat, et je tiens à ce que la motion soit renvoyée aujourd'hui même au comité. Les députés de notre parti ne feront pas mourir la question au *Feuilleton*.

Comme l'a fait remarquer le député, nous savons que le prix du blé varie entre \$183 et \$257 la tonne. Le blé qui sert à la production du pain, bien qu'il compte pour une petite proportion du total des ventes, revêt de l'importance. Si son potentiel de rentabilité relative était accru, les agriculteurs en bénéficieraient considérablement. En fait, le député de Swift Current-Maple Creek a rappelé à la Chambre le maigre bénéfice que rapportait un pain à l'agriculteur.

Il y a un certain temps déjà, Murray McLauchlan a écrit une chanson intitulée «A Farmer's Song» qui explique peut-être le mieux l'exaspération que ressent parfois l'agriculteur. On y dit entre autres dans la chanson que, en cette époque où tout le monde reçoit tellement, l'agriculteur est le seul à avoir donné quoi que ce soit en retour. Voilà qui décrit fort bien et beaucoup mieux que moi toute l'importance du secteur agricole pour le pays.

Le ministre d'état chargé de la Commission canadienne du blé (M. Mayer) nous dit qu'un boisseau de blé de 60 livres donne suffisamment de farine pour fabriquer 50 pains blancs de 24 onces. La part du prix de ce pain, qui revient à l'agriculteur est très maigre, et n'équivaut pas à plus d'une tranche, pour ainsi dire. Le député de Swift Current-Maple Creek a déclaré fort à propos que cela ne suffit même pas pour faire un sandwich. L'entreprise qui fait le pain, l'entreprise qui le transporte et les détaillants qui le vendent aux consommateurs ne se contenteraient pas d'une ou deux tranches, sinon les agriculteurs auraient beaucoup plus de tranches. Ce n'est malheureusement pas le cas.

Le député sait que les agriculteurs ont actuellement la vie dure. Sa proposition apportera un soulagement valable aux producteurs de blé mais les problèmes du secteur agricole vont bien plus loin. Je ne dis pas cela pour minimiser la proposition du député parce qu'elle mérite notre appui. Je tiens toutefois à profiter de l'occasion pour signaler à la Chambre certaines des difficultés que les agriculteurs ont à affronter.

Examinons la valeur des avoirs, le passif et la valeur nette des producteurs en général. Ainsi, la valeur nette augmente moins vite que le taux d'inflation et bien souvent la valeur des avoirs diminue, sans tenir compte de la dévaluation due à l'inflation. La situation des agriculteurs de l'Ouest est encore pire à cause des conditions climatiques qu'ils connaissent depuis deux ans. Les agriculteurs de tous les secteurs sont dans une situation difficile.

Mes collègues et moi, nous avons eu l'occasion dernièrement de faire une tournée de l'ouest du Canada. Nous avons fait une étude de deux semaines sur la crise agricole. Je vous assure que nous avons entendu les témoignages sincères des agriculteurs et de leurs représentants. Leur histoire n'était pas très réjouissante. Ils sont très endettés; le rendement est faible comparativement à l'investissement, et le prix de leurs produits semble être continuellement à la baisse. Les frais de production augmentent par contre. Le prix des engrais augmente beaucoup trop. Le prix des produits pétroliers et des autres

produits utilisés souvent dans les exploitations agricoles ne cesse d'augmenter. Comme je l'ai dit, le prix réel du blé rajusté en fonction de l'inflation diminue depuis quelques années.

J'espère que les autres députés feront preuve de collaboration et seront brefs pour que la motion puisse être renvoyée à un comité parlementaire aujourd'hui même. J'espère que la motion du député de Swift Current-Maple Creek aura plus de chance que d'autres motions que moi-même et certains députés avons proposées pour fournir davantage d'aide financière aux agriculteurs.

Plus tôt aujourd'hui, les députés qui représentent les circonscriptions agricoles ont assisté à quelque chose d'étrange. Un autre député, parce qu'il voulait aider un ministre du cabinet, a présenté une motion pour retarder l'adoption d'une mesure que nous voulions adopter afin d'aider les agriculteurs. Ce n'est pas très prometteur pour la réforme de la Chambre. J'espère que cela ne se reproduira pas, non seulement dans le cas de la motion présentée par le député de Swift Current-Maple Creek, mais pour tous les autres rapports adoptés à l'unanimité par les comités parlementaires.

● (1630)

Je souhaite tout le succès possible au député. J'espère que sa motion sera adoptée aujourd'hui et qu'elle sera renvoyée au comité. A titre de membre du comité permanent de l'agriculture, je lui signale que j'appuierai cette motion pour qu'elle soit adoptée rapidement au comité. J'espère aussi que le rapport que présentera le comité à ce sujet sera adopté à l'unanimité par la Chambre.

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, je ne parlerai que quelques minutes. J'appuie cette motion, mais il y a bien des choses que je pourrais dire à ce sujet. Ce qui me déplaît dans cette motion, c'est que son objet est un peu trop limité. Par exemple, le député affirme que les producteurs de blé veulent seulement obtenir l'équivalent de leurs frais de production plus un bénéfice raisonnable. C'est tout à fait vrai pour les producteurs de blé, mais c'est aussi le cas des producteurs d'orge. Dans ma région, l'orge est une récolte plus importante que le blé. C'est aussi le cas des producteurs de canola, autre production plus importante que le blé dans ma région. En proposant un prix paritaire, ce qui consisterait à tenir compte des frais de production et à accorder un petit bénéfice aux producteurs, le député recommande à la Chambre et au comité aussi, j'espère, quelque chose qui aidera un bon nombre d'agriculteurs des Prairies.

Le député a abondamment argumenté en faveur de la parité des prix. Ce sont des arguments qui ont déjà été développés dans tout le pays. Les agriculteurs font beaucoup plus pour le Canada que les gens ne le pensent. Par exemple, depuis quelques années, plus de la moitié ou au moins la moitié des devises étrangères récoltées par le gouvernement proviennent de la vente de produits agricoles. En fait, une bonne part de nos devises étrangères proviennent de notre industrie céréalière. Si d'un seul coup nous n'avions plus de céréales à vendre ou si nous continuions à les vendre à un taux non rentable, comme c'est le cas depuis quelques années, nous diminuerions nos rentrées de devises étrangères et nous finirions par devenir les captifs des pays auxquels nous expédions nos céréales.